

Petit Lola
lla.petit@gmail.com
Doctorante
École pratique des hautes études
Groupe sociétés, religions, laïcités

Si difficile d'aborder la laïcité et les faits religieux avec les enfants ?

Communication du 4 mai 2016

Lors de cette intervention j'ai présenté un point d'étape de ma recherche en cours. Ces analyses sont provisoires. Les données quantitatives et qualitatives, que j'ai récoltées sur mon terrain de thèse et qui sont présentées ici, seront mobilisées lors de la rédaction ma thèse et seront susceptibles de faire l'objet de nouvelles analyses.

Introduction

Je réalise une thèse à l'École pratique des hautes études (EPHE) au sein d'un laboratoire du CNRS, le [Groupe sociétés, religions, laïcités](#) (GSRL), sous la direction de Philippe Portier et en co-direction avec Séverine Mathieu. Celle-ci porte sur **L'enseignement des faits religieux et de la laïcité à l'école primaire**. Elle est financée par la Région Île-de-France dans le cadre d'un partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) - avec l'association [Enquête](#). Cette thèse prend la forme d'une enquête sociologique (observations en classes et entretiens avec des professeurs des écoles) et consiste à dresser un état des lieux de l'enseignement des faits religieux et de la laïcité à l'école primaire (cycle 3) en Ile-de-France. Ce travail a débuté en mars 2014 et la soutenance de thèse devrait avoir lieu à la fin de l'année 2017. Au cours de mon terrain, j'ai réalisé des entretiens avec des professeurs des écoles et des directeurs d'écoles et inspecteurs de l'Éducation nationale et assisté à des stages de formation initiale et continue des enseignants. Les entretiens permettent de rencontrer des professeurs pour connaître leurs positions et leurs représentations sur l'enseignement des faits religieux et sur l'enseignement de la laïcité pour tenter d'en dresser une typologie. Les observations en classes permettent d'analyser les modalités pédagogiques de la mise en œuvre de ces enseignements. Elles se déroulent dans des classes où le professeur est nécessairement favorable à ces enseignements, ce qui constitue un premier biais.

Depuis 2008, les programmes de l'école primaire intègrent le socle commun des connaissances et des compétences, qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, de six à seize ans. Celui-ci intègre un enseignement transversal du fait religieux et de la laïcité, par l'acquisition de deux grandes compétences : la « Culture humaniste » et « les compétences sociales et civiques ». À partir de la rentrée 2016, un nouveau socle commun entrera en vigueur. Celui-ci intégrera aussi un enseignement transversal du fait religieux et de la laïcité, par l'acquisition de deux grandes compétences : « la formation de la personne et du citoyen » et « les représentations du monde et l'activité humaine ». Si certains professeurs articulent l'enseignement des faits religieux et l'enseignement de la laïcité, d'autres les déconnectent, certains font les deux séparément, d'autres mettent en œuvre exclusivement l'un des deux. Dans ce nouveau socle, la laïcité est définie ainsi « la laïcité garantit la liberté de conscience » et le professeur devra insister sur « la profondeur historique de ce principe ». Sur le domaine des faits religieux, il invite le professeur à inciter les élèves aux questionnements. Dans les deux socles celui de 2008 et celui de 2016, les faits religieux sont mentionnés mais jamais définis. Le socle commun est décliné dans les programmes scolaires. Les occurrences de la laïcité et des faits religieux dans les programmes de 2008 encore en vigueur se retrouvent dans plusieurs disciplines et pour chaque niveau du cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Les disciplines dans laquelle les faits religieux et la laïcité sont nécessairement évoqués sont l'histoire et la géographie, l'histoire

des arts, l'instruction civique et morale remplacée depuis la rentrée 2015 par l'enseignement moral et civique.

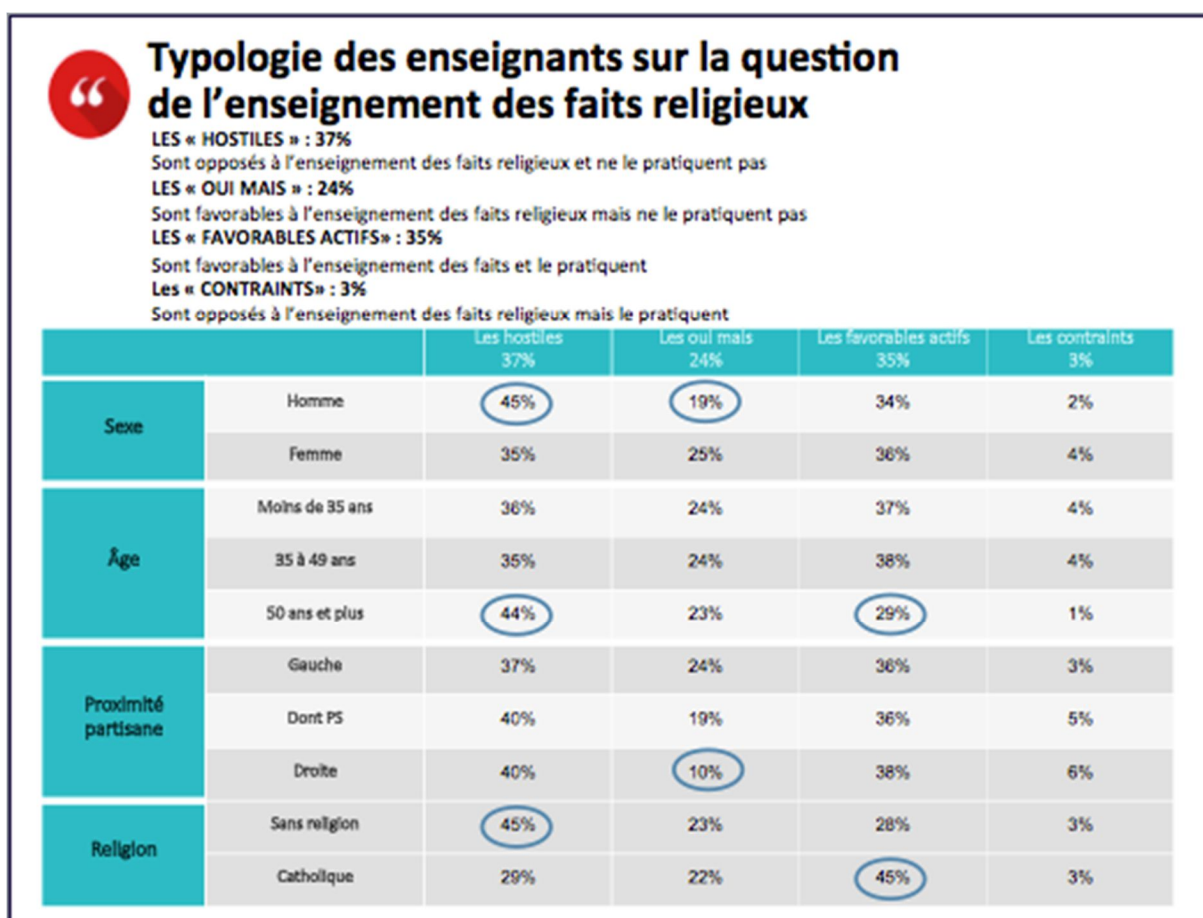
Il n'existe donc pas de programme dédié à un enseignement des faits religieux et à un enseignement de la laïcité puisque cet enseignement est transversal. Plusieurs problèmes se posent alors. Il n'existe pas de consensus au sein des professeurs sur l'inscription ou non de l'enseignement des faits religieux comme de la laïcité dans les programmes. Sans consensus, il est difficile d'imaginer une mise en œuvre effective, généralisée et systématique de cet enseignement. Les professeurs ne savent pas comment parler des croyances et des pratiques sociales actuelles liées aux religions. Finalement une des difficultés majeures pour le professeur est : comment faire un enseignement transversal dans le cadre de programmes scolaires disciplinaires déjà établis et bien chargés, sachant qu'il existe peu de formation et d'outils pédagogiques pour ces enseignements ?

I. Analyse synthétique des résultats du sondage

réalisé en janvier 2016 auprès de 354 professeurs des écoles ([l'intégralité des résultats est en ligne sur le site de l'association Enquête](#))

ENQUETE, association qui propose des outils ludiques de découverte de la laïcité et des faits religieux pour les enfants de primaire, et VERS LE HAUT, think tank dédié aux jeunes et à l'éducation, se sont associés avec le groupe de presse et d'édition BAYARD pour réaliser une étude avec l'institut OpinionWay auprès de 345 enseignants du primaire sur l'enseignement de la laïcité et des faits religieux.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche portée au sein d'ENQUETE, par Lola Petit - Groupe Sociétés, Religions, Laïcités de l'École Pratique des Hautes Études - qui prépare une thèse sur l'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école primaire.



Typologie

Concernant la typologie des professeurs sur l'enseignement des faits religieux, j'ai confronté les données récoltées sur le terrain, à partir de l'enquête qualitative (entretiens et observations en classes), et les résultats de ce sondage. L'enquête de terrain m'amenait à distinguer trois types de positions des professeurs sur la pertinence et sur la légitimité d'un enseignement des faits religieux, traduisant aussi la pluralité des représentations de la laïcité scolaire.

Le profil que j'avais initialement nommé « réticent par principe » à l'enseignement des faits religieux se retrouve dans le sondage sous l'appellation LES « HOSTILES » Ils constituent 37% de l'échantillon. Ils sont opposés à l'enseignement des faits religieux et ne le pratiquent pas. Les

professeurs hostiles à l'enseignement des faits religieux considèrent cet enseignement soit illégitime soit non pertinent. Quelques exemples des arguments avancés pour justifier cette position :

- Ils considèrent qu'un enseignement laïque des faits religieux n'est pas possible et donc illégitime. Ils utilisent d'ailleurs de manière indifférenciée les expressions enseignement des religions et enseignement des faits religieux. Ils associent souvent les religions à des phénomènes source d'obscurantisme et de conflits. Ils expriment souvent leur athéisme avec ferveur et ne connaissent pas le mot agnostique.
- Il y a aussi ceux qui considèrent qu'il est possible de parler de manière laïque des religions mais que ce n'est pas souhaitable. Ils avancent, entre autres, l'argument suivant : l'introduction et la mise en œuvre de cet enseignement irait à l'encontre du mouvement impulsé à la fin du XIX^{ème} siècle avec la laïcisation des personnels enseignants et des contenus d'enseignement.

Dans ces deux conceptions, la laïcité scolaire est comprise comme « la religion n'a pas sa place à l'école, c'est une affaire privée ». Ce qui est vrai du point de vue du professeur mais pas des élèves qui, hormis le fait de ne pas porter de signes religieux ostensibles ou de contester des contenus d'enseignements, ne sont pas soumis au devoir de neutralité des professeurs. Sur l'enseignement de la laïcité, ces professeurs avancent souvent l'argument que la laïcité se vit au quotidien dans la vie scolaire et dans la classe mais ne s'apprend pas. Elle est un cadre réglementaire dans lequel se déroulent la vie scolaire et les enseignements mais n'est pas un contenu d'enseignement.

Dans la catégorie des « OUI MAIS » qui constitue 24%, ils sont favorables à l'enseignement des faits religieux mais ne le pratiquent pas. Sur le terrain, la réalité est plus complexe et ce profil-type recouvre des positions plus diverses.

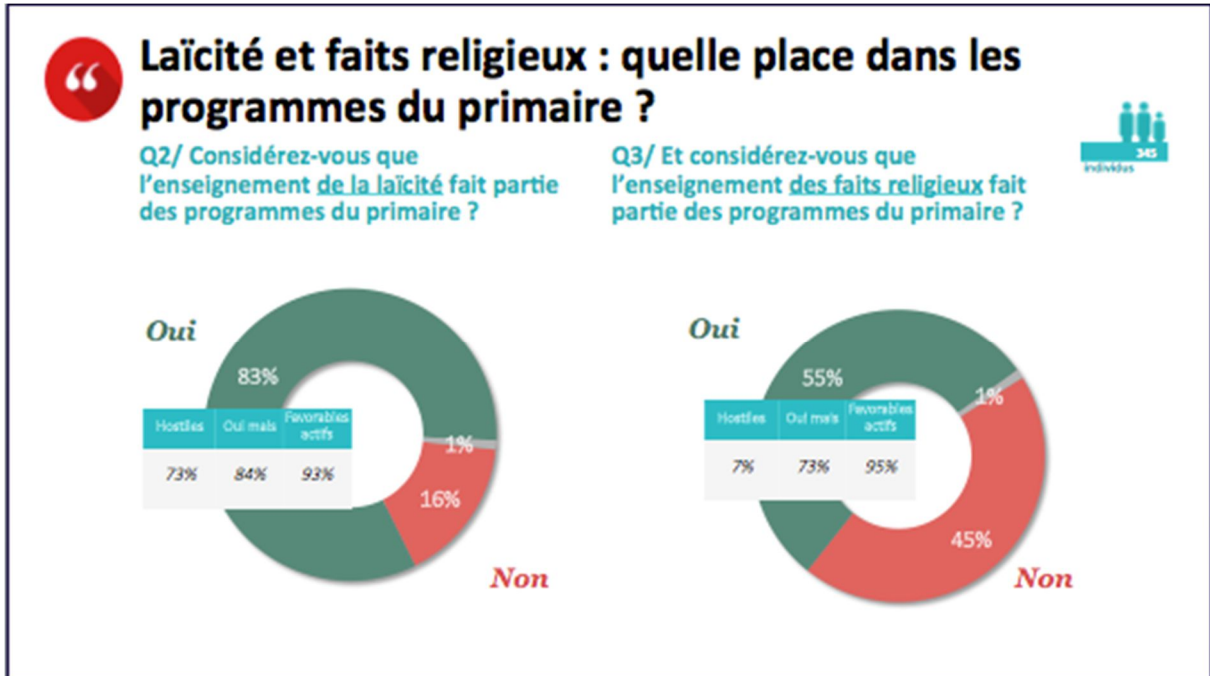
- Les professeurs qui considèrent que cet enseignement existe déjà, dans les directives institutionnelles et dans les pratiques, à travers l'histoire mais ne qui voit aucune pertinence à sa transversalité.
- Des professeurs plutôt favorables sur le principe mais réticents de fait, par peur ou gêne. Ils ne sont pas certains de la légitimité de cet enseignement mais lui trouvent une pertinence. Ces incertitudes et interrogations contradictoires sont renforcées par leur manque de connaissances et de compétences spécifiques pour mettre en œuvre cet enseignement. Ils ont peur d'interférer avec l'éducation familiale et redoutent la réaction des élèves et des parents
- Une catégorie des professeurs que j'avais qualifiés « d'indifférents ». Cette catégorie est plus difficile à décrire bien qu'intéressante à étudier. Ceux sont ceux qui disent que les professeurs font l'objet d'une demande sociale permanente et sur tous les sujets ou maux de la société. « On ne peut pas tout faire, la laïcité et les faits religieux, c'est important mais ce n'est pas un chantier prioritaire. »

Le troisième grand profil mis à jour par le sondage et l'enquête de terrain est celui des professeurs favorables à un enseignement des faits religieux qui constituent 35% de l'échantillon et sont catégorisés dans le sondage comme « FAVORABLES ACTIFS ». Ils sont favorables à l'enseignement des faits religieux et le mettent en pratique. Mais là aussi plusieurs profils se dessinent sur le terrain, qui gagneront à être affinés encore dans la suite de mon travail.

- Ceux qui sont réticents quant à une évolution interne à l'approche disciplinaire. Ce sont les professeurs qui mettent en œuvre cet enseignement exclusivement dans le cadre de l'histoire ou de l'histoire des arts mais à la différence de ceux que j'ai placés dans la catégorie « réticents », ceux-là prennent le temps dans le cadre du déroulé du programme de faire un point spécifique consacré à la question des croyances et des pratiques sociales liées aux religions et à relier les faits religieux historiques au présent.
- Ceux qui ne construisent pas un programme pour leur enseignement ou ne l'inscrivent pas dans une discipline déjà existante mais qui se fondent sur l'utilisation des rares outils

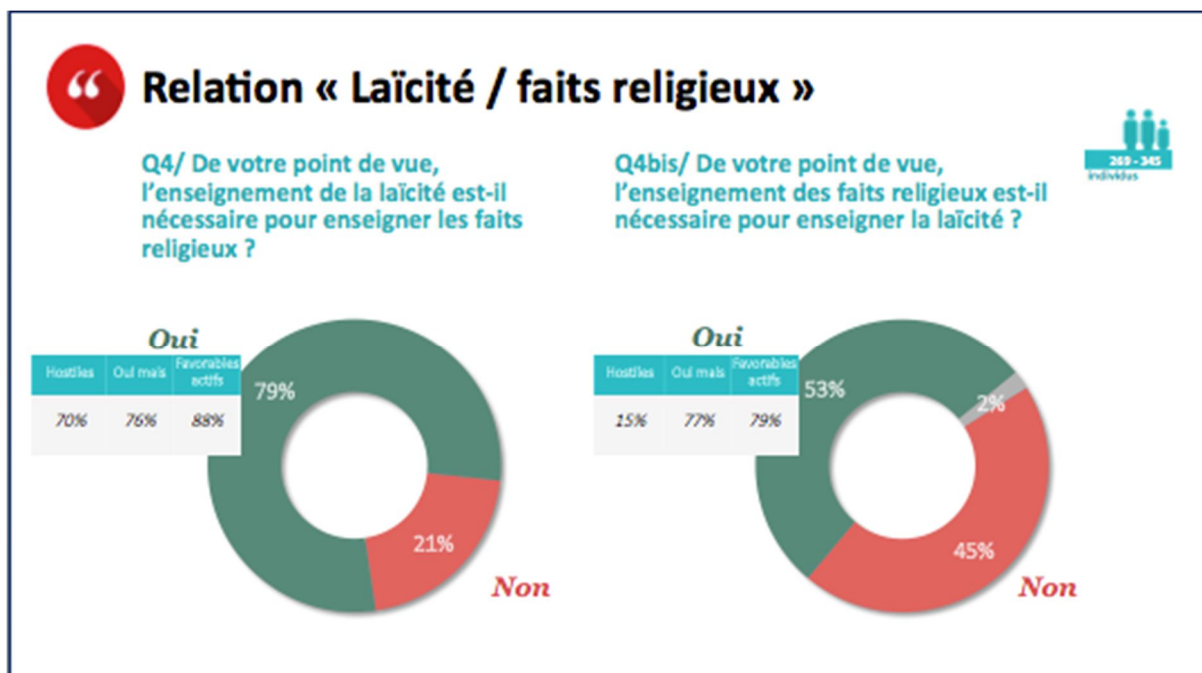
existant élaborés par l'IESR ou l'association Enquête. Une pratique qui n'est donc pas précédée d'une élaboration pédagogique.

- Ceux qui sont dans l'élaboration pédagogique. Ils piochent dans les programmes les objectifs, connaissances et compétences attendues et dans les outils à leur disposition voire ils inventent des outils. Ils créent leur propre enseignement des faits religieux.



Les programmes

- L'inscription de l'enseignement des faits religieux dans les programmes ne fait pas consensus. Seule une courte majorité considère qu'il y figure (Cf. Q. 3 : 55% considèrent que c'est au programme).
- Il existe un plus large consensus, néanmoins il n'y a pas unanimité, sur l'inscription de l'enseignement de la laïcité dans les programmes (Cf. Q. 2 : 83% considèrent que c'est au programme).



La relation entre l'enseignement des faits religieux et l'enseignement de la laïcité

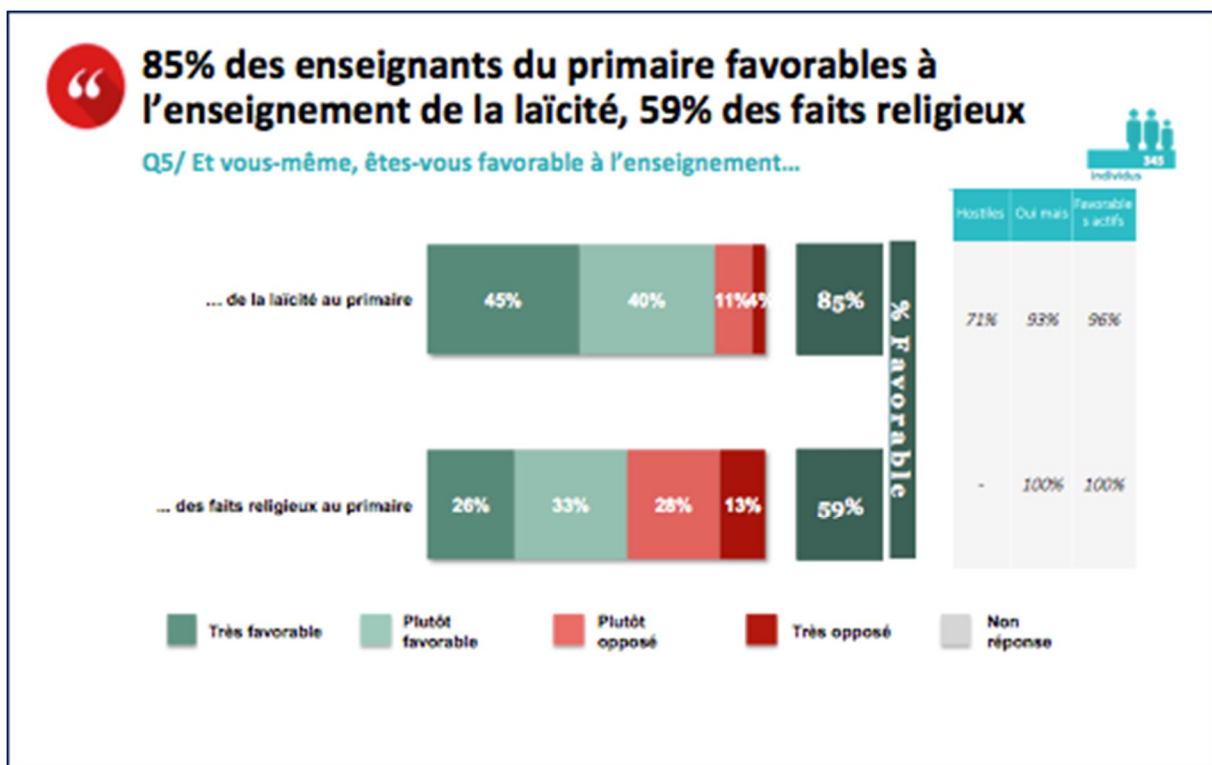
- La nécessité d'articuler l'enseignement des faits religieux et de la laïcité ne fait pas consensus (Cf. Q. 4 et 4 bis : 79% déclarent que l'enseignement de la laïcité est nécessaire pour enseigner les faits religieux contre 53% qui déclarent que l'enseignement des faits religieux est nécessaire pour enseigner la laïcité).
- L'idée d'une nécessaire articulation est néanmoins largement répandue chez les professeurs favorables à l'enseignement des faits religieux (Cf. Q. 4 bis -les favorables qui ne le pratiquent pas à 77% et les favorables actifs à 79%).

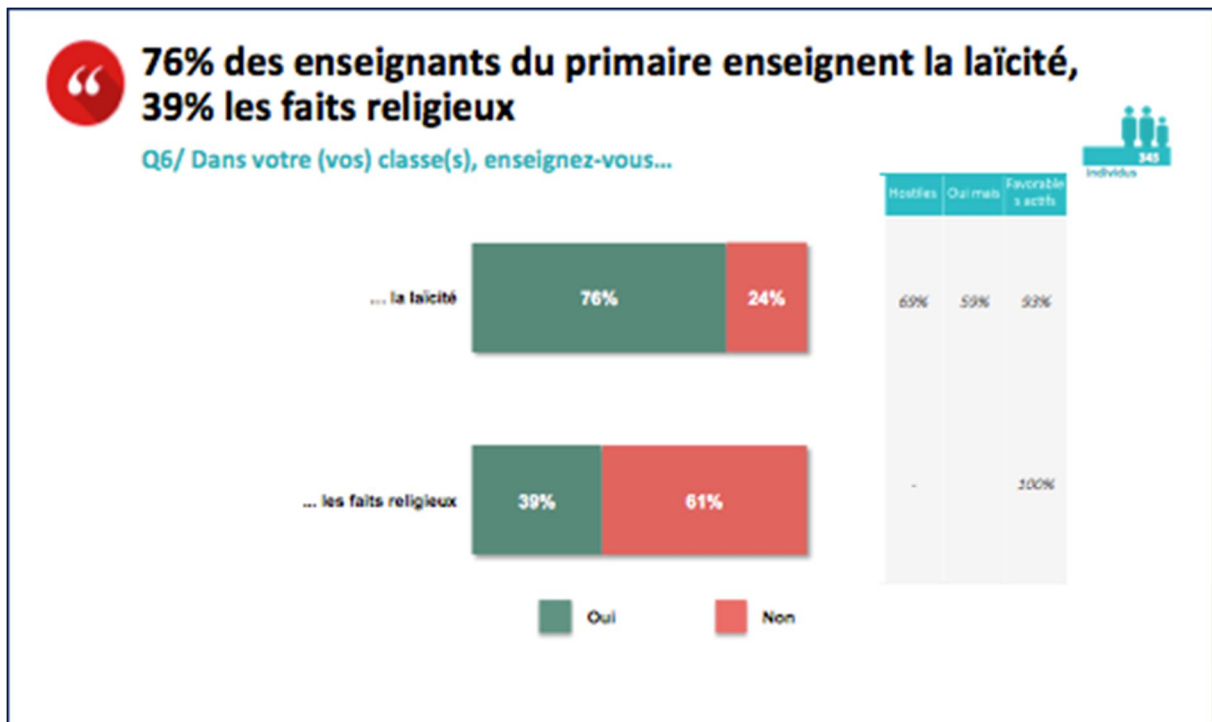
Pistes d'explications (croisant les résultats du sondage et les données récoltées dans le cadre de l'enquête de terrain – entretiens et observations en classes)

- *Un manque de lisibilité et de communication du Ministère de l'Éducation Nationale.*
- *Une difficulté à mobiliser les corps intermédiaires (Inspecteurs, Conseillers pédagogiques) pour communiquer et relayer auprès des professeurs sur ces thématiques.*
- *Les professeurs n'actualisent pas leur connaissance des programmes.*
- *Une défiance des professeurs à l'égard des consignes/recommandations institutionnelles.*
- *Une surcharge des professeurs qui se sentent sollicités sur tous les sujets et défis sociétaux.*
- *Une (trop grande) liberté d'interprétation des programmes, renforcée par un manque de lisibilité des programmes sur ces sujets ?*
- *La laïcité en tant que valeur républicaine fait consensus (malgré la diversité des conceptions qu'elle recouvre) tandis que l'enseignement des faits religieux fait écho aux polémiques sur la place des religions dans la société, dans l'espace public et notamment dans le champ scolaire. L'articulation de ces deux objets d'enseignement constitue un enjeu majeur, car si l'enseignement des faits religieux ne fait pas consensus, alors qu'il est inscrit dans les programmes, c'est bien parce qu'il existe des définitions plurielles de la laïcité. Le consensus sur l'enseignement de la laïcité (85% y sont favorables) n'est qu'apparent, il se fonde sur l'affirmation : « c'est une valeur républicaine ».*

Je sors actuellement de mon terrain et prend le temps d'une pause réflexive avant de passer à l'analyse systématique des données récoltées sur le terrain et l'analyse approfondie du sondage. Cette pause est l'occasion d'une profonde remise en question des présupposés qui ont présidé à la définition de mon objet de recherche. En effet l'intitulé même de ma thèse, choisi avant d'aller sur le terrain,

traduit deux présupposés, qui après mon terrain sont manifestement questionnables et doivent l'être pour formuler une problématique pertinente. Je présupposais que pour donner à comprendre la laïcité, il fallait enseigner les faits religieux ; mais sur le terrain la réalité est plurielle. Certains professeurs enseignent la laïcité d'autres non. Certains enseignent les faits religieux, d'autres non. Certains enseignent les deux, parfois ensemble, c'est à dire en articulant ces deux enseignements, parfois en les distinguant, en les déconnectant. Mon premier présupposé impliqué par l'emploi du singulier « un enseignement des faits religieux et de la laïcité » est invalidé. Je dois passer de « un enseignement » présupposant la nécessité d'une articulation laïcité et faits religieux à l'étude de « deux enseignements distincts », même s'ils sont parfois articulés. Le deuxième présupposé contenu lui aussi dans mon projet initial qui consiste à dresser un état des lieux de ces enseignements était d'observer sur le terrain comment sont mis en œuvre des enseignements définis par l'institution scolaire. Mais, au contraire, la diversité des points de vue et des pratiques sur le terrain m'oblige à m'interroger sur l'existence même d'une définition institutionnelle de l'enseignement des faits religieux comme de l'enseignement de la laïcité. Ces nouvelles questions présideront peut-être à une analyse systématique différente des résultats de ce sondage.





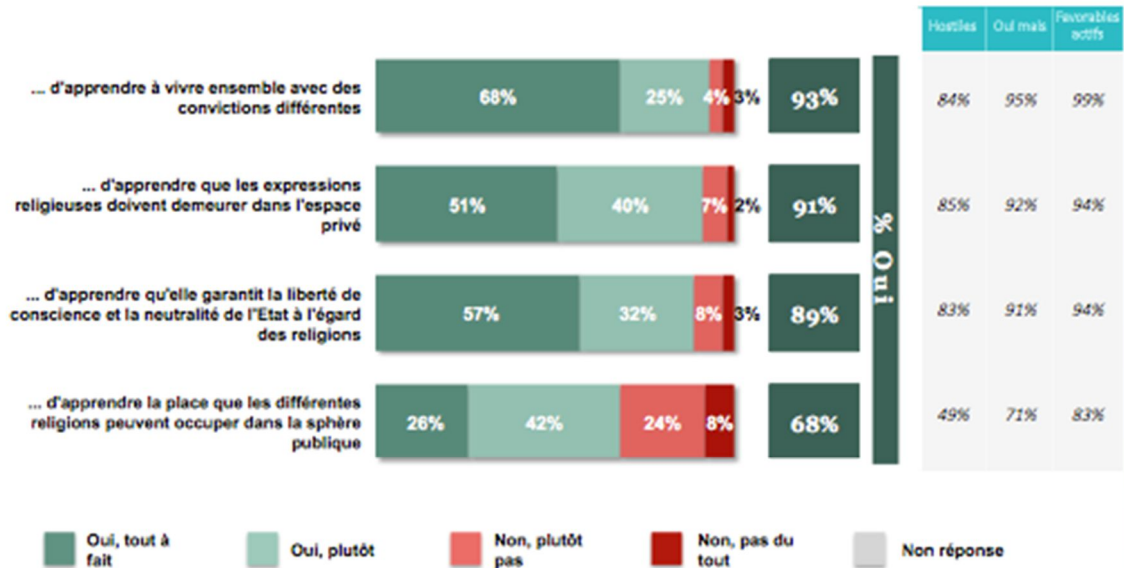
La difficile mise en œuvre

- 85% de professeurs se déclarent favorables à l'enseignement de la laïcité, mais seuls 76% le pratiquent. (Cf. Q. 5 et Q. 6)
- 59% de professeurs se déclarent favorables à l'enseignement des faits religieux, mais seuls 39% le pratiquent. (Cf. Q. 5 et Q. 6)
- L'enseignement des faits religieux dérange ou embarrasse plus que l'enseignement de la laïcité.
- Dans les deux cas, l'écart entre ceux qui se déclarent favorables et ceux qui le mettent en œuvre est, selon eux, en partie lié à un manque de formation initiale et continue et à un manque d'outils pédagogiques. (Cf. Q. 11, 12 et 13)



Impacts de l'enseignement de la laïcité

Q7/ Diriez-vous que l'enseignement de la laïcité permet...



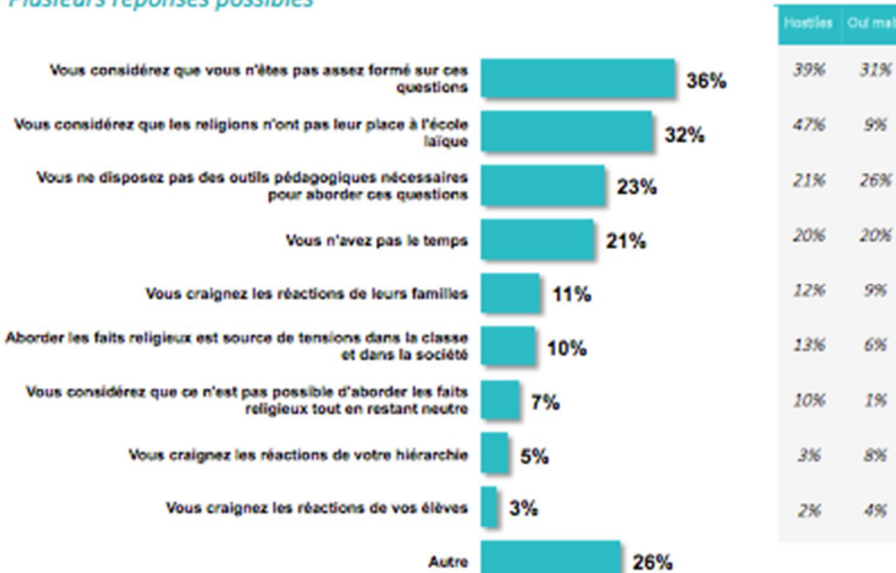
Raisons du non enseignement des faits religieux

Aux enseignants qui n'abordent pas l'enseignement des faits religieux dans leur classe

Q12/ Pour quelle(s) raison(s) n'abordez-vous pas l'enseignement des faits religieux dans votre (vos) classe(s) ?



Plusieurs réponses possibles

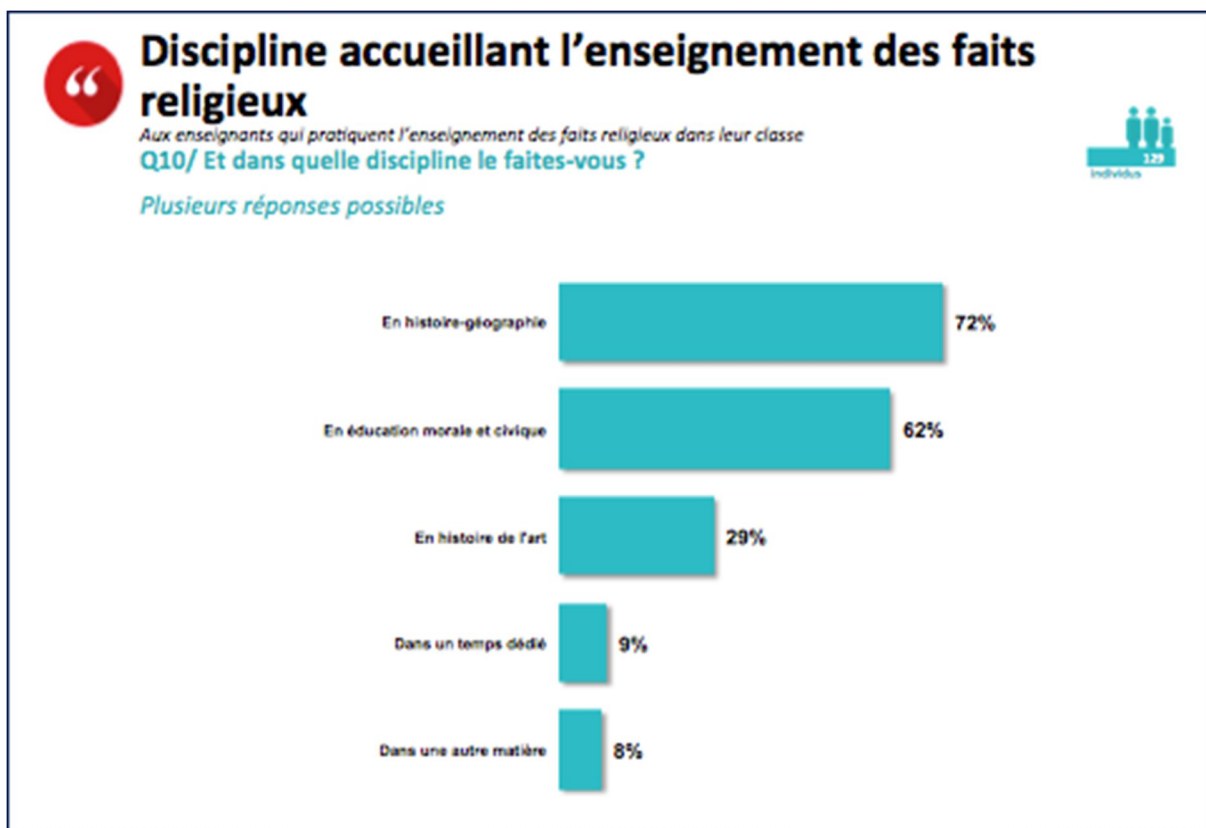


Une compréhension « floue » de la laïcité, des représentations multiples

- Les diverses conceptions et définitions de la laïcité produisent *a fortiori* des interprétations multiples sur ce qu'est ou ce que peut être son enseignement (Cf. Q. 7 des réponses contradictoires). L'item 2 proposant une définition faussée de la laïcité « Enseigner la laïcité c'est

enseigner que les expressions religieuses doivent demeurer dans l'espace privé », récolte 91% de oui. Dans le même temps, ils répondent à 68% oui à l'item 4 « Enseigner la laïcité c'est apprendre la place que les différentes religions peuvent occuper dans la sphère publique »).

- Ce flou sur la définition de la laïcité mène à des mésinterprétations sur les finalités et contenus de son enseignement (Cf. Q. 12, 32% des professeurs disent qu'ils n'abordent pas l'enseignement des faits religieux parce qu'ils considèrent que « les religions n'ont pas leur place à l'école laïque »). Cela atteste qu'ils ne connaissent pas la loi et/ou l'interprètent individuellement. Cette donnée est apparue aussi sur mon terrain. Il faut souligner que la loi de 2004 fait, elle aussi, l'objet d'interprétations multiples, elle est source de confusion entre le cadre laïque scolaire qu'elle pose et la définition et les applications de laïcité hors du champ scolaire. Mais dans le cadre scolaire même, elle est source de confusion chez certains professeurs qui pensent que l'interdiction de port de signes religieux ostensibles implique une interdiction faite aux élèves de parler de leurs religions.

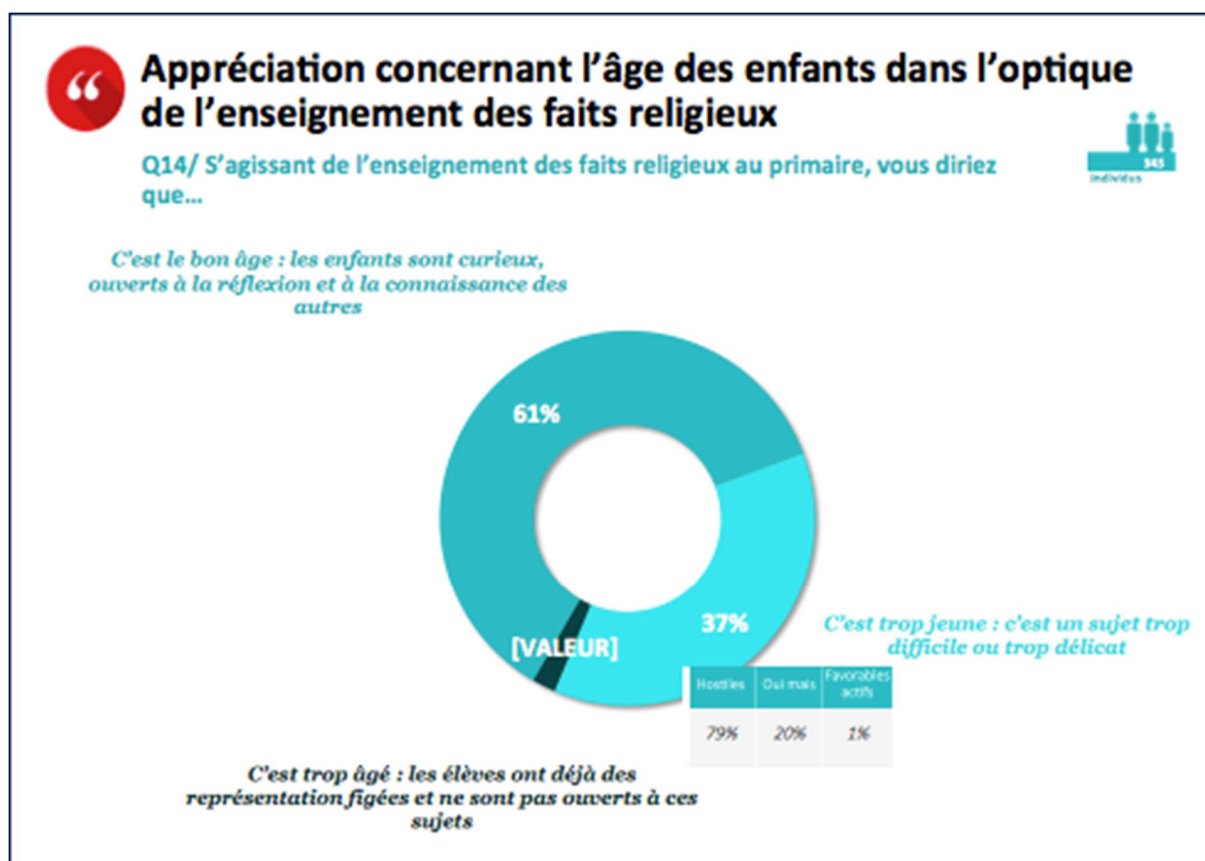


Les disciplines de mise en œuvre (Cf. Q. 10)

- L'histoire : 72% des professeurs qui pratiquent l'enseignement des faits religieux le font dans cette discipline. *L'histoire apparaît aux professeurs comme une discipline d'inscription naturelle de l'enseignement des faits religieux.* Sur mon terrain, un manque que je perçois maintenant : j'ai observé très peu de cours d'histoire, je parlais là aussi avec un présupposé que le sondage invalide en partie. En effet, je pensais que le traitement du religieux dans le cadre de l'histoire risquait de *reléguer les religions dans un passé révolu.* Mais comme en témoigne le résultat à la question suivante (Conf. Page 10 du PPT) 69% des professeurs interrogés dans ce sondage considèrent que l'enseignement des faits religieux permet d'expliquer des pratiques religieuses sociales actuelles. Il faudrait voir sur le terrain si cette approche contemporaine du religieux a effectivement lieu aussi en histoire.
- L'EMC : 62% des professeurs qui pratiquent l'enseignement des faits religieux le font dans cette discipline. *Ce nouvel enseignement semble constituer une bonne porte d'entrée pour un enseignement de la laïcité et un enseignement des faits religieux.*

- L'histoire des arts : 29% des professeurs qui pratiquent l'enseignement des faits religieux le font dans cette discipline.

La question que je me pose aujourd'hui et à laquelle je vais m'atteler dans la suite de mon travail est celle d'une définition institutionnelle de la transversalité. Transversalité et interdisciplinarité sont-elles synonymes ou inséparables ? Dans ce cas, il semblerait que pour les favorables actifs, le message institutionnel soit effectivement bien passé.



Commencer dès le plus jeune âge (Cf. O. 14)

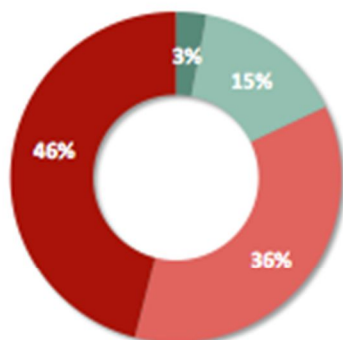
- Il n'y a pas de consensus sur ce point mais une majorité, 61% des professeurs, déclare qu'avec les enfants de primaire « C'est le bon âge : les enfants sont curieux, ouverts à la réflexion et à la connaissance des autres ». *Mes observations en classe de cycle 3 attestent que les élèves de CM1 et de CM2 sont en mesure de saisir la complexité de ces sujets et se montrent intéressés. Les élèves de cycle 2 que j'ai rencontrés manifestent un intérêt pour ces sujets mais leur capacité d'abstraction rend plus difficile l'abord de ces questions.*

Le manque de formations et d'outils pédagogiques



Appréciation concernant leur formation initiale en matière d'enseignement des faits religieux

Q15/ Considérez-vous que la formation initiale que vous avez reçue est suffisante pour aborder les faits religieux ?



18 % Oui

Hostiles	Oui mais	Favorable s'accr.
8%	15%	31%

82 % Non

Hostiles	Oui mais	Favorable s'accr.
91%	85%	69%

Oui, tout à fait

Oui, plutôt

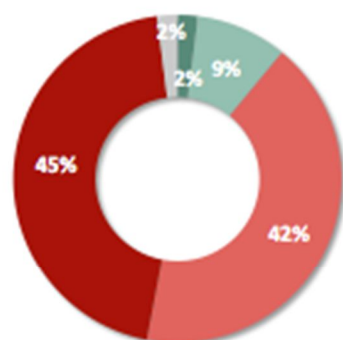
Non, plutôt pas

Non, pas du tout



Appréciation concernant la formation continue en matière d'enseignement des faits religieux

Q16/ Considérez-vous que l'offre de formation continue sur les faits religieux est adaptée ?



11 % Oui

Hostiles	Oui mais	Favorable s'accr.
5%	8%	20%

87 % Non

Hostiles	Oui mais	Favorable s'accr.
93%	92%	78%

Oui, tout à fait

Oui, plutôt

Non, plutôt pas

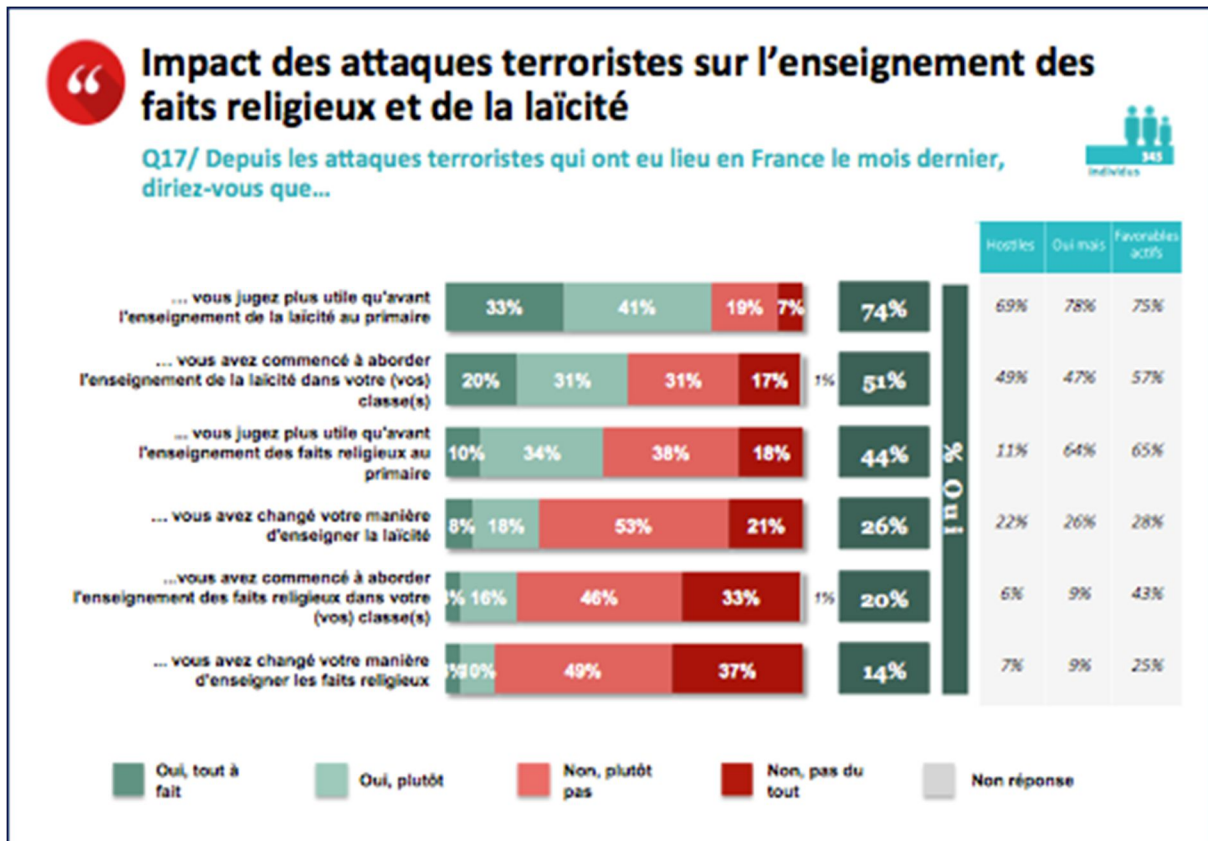
Non, pas du tout

Non réponse

- Sur l'enseignement des faits religieux, tous professeurs confondus : 82% considèrent que la formation initiale n'est pas suffisante et 87% que la formation continue n'est pas suffisante. (Cf. Q 15 et Q. 16)

Dans le détail :

- Les professeurs qui pratiquent l'enseignement des faits religieux : 67% déclarent avoir besoin d'outils, 32% de formation pédagogique sur la manière de faire, 29% de la formation théorique sur les faits religieux (Cf. Q. 11).
- Les professeurs qui ne pratiquent pas l'enseignement des faits religieux : 36% déclarent que c'est parce qu'ils ne sont pas assez formés (Cf. Q. 12).
- 37% déclarent qu'ils auraient besoin d'outils, 35% de formation pédagogique sur la manière de faire, 30% de la formation théorique sur les faits religieux (Cf. Q. 13).



Les attentats (Cf. Q. 17)

- Ces attaques ont précipité une prise de conscience, mais on observe encore un décalage entre le point de vue sur l'utilité de chacun de ces enseignements et leur mise en œuvre : 74 % jugent désormais plus utile l'enseignement de la laïcité mais seuls 51% l'ont mis en œuvre depuis ; 44% jugent désormais plus utile l'enseignement des faits religieux mais seuls 20% l'ont mis en œuvre depuis.

II. Un cas d'observation : la classe du professeur Jeanne

Une classe double niveau CM1, CM2, de 25 élèves dans une école parisienne socialement mixte ; Jeanne enseigne dans cette école depuis 15 ans. Professeur Jeanne décide de mettre en place cet enseignement par l'utilisation de l'outil L'Arbre à défis développé par l'association ENQUÊTE, qui est agréée par l'Éducation nationale et en partenariat avec l'IESR. Le professeur Jeanne a découvert cet outil à une animation pédagogique proposée par le CRDP de Paris en novembre 2013.

Il s'agit d'un jeu de société pour aborder les faits religieux et la laïcité avec des enfants des élèves de cycle 3.

1. On observe une superposition d'intentions et de finalités :

a. Un intérêt personnel de Jeanne

pour l'enseignement de la laïcité et des faits religieux lié à ses propres convictions : « je suis croyante catholique mais à ma façon, je crois au message du Christ, je vais à l'Église quand j'ai le temps et j'ai fait baptiser mes enfants ». Lié aussi à ses origines : de nationalité belge, elle a exercé le métier d'enseignante dans les écoles libres (privées) en Belgique précisant qu'elle a découvert la laïcité en devenant professeur des écoles en France.

« Je m'intéresse beaucoup à la laïcité. Je n'avais rien compris en arrivant en France parce qu'en Belgique ça n'a pas le même sens. Je considérais qu'être laïque c'était négatif, je pensais que c'était un rejet de toute religion, or c'est être neutre et on accueille toutes les religions. »

b. Un devoir professionnel : c'est inscrit au programme

c. L'intérêt exprimé ou supposé de ses élèves pour les faits religieux

- Suite au cours sur la naissance de l'islam beaucoup de questions de ses élèves et une demande de connaissances sur le christianisme et le judaïsme.
- En fonction de la confession exprimée par ses élèves, une neutralité mise à mal je cite « Cette année je n'ai pas parlé du judaïsme parce que je n'ai pas d'élèves juifs ».

2. Les thématiques et outils

a. Le choix d'utiliser l'Arbre à défis : une approche différente et complémentaire, un outil rassurant

- Des outils existants insuffisants : le déroulé du programme comme les manuels scolaires. Je cite Jeanne « je ne sais pas quoi dire et ce que je peux dire sur la figure de Mahomet, il y a très peu d'éléments dans le manuel ».
- Elle a acquis le jeu sur ses deniers personnels. Elle aurait pu en faire la demande à l'école mais son directeur d'école semble assez réticent à cet enseignement. Lors d'un entretien avec lui il m'a dit « je suis embêté que ce soit Jeanne qui mette en œuvre cet enseignement, j'imagine que vous voyez pourquoi. Il y a des professeurs athées dans l'école qui me semblent plus à même de faire cet enseignement ».

b. La mise en œuvre de l'Arbre à défis :

11 séances de 1 heure étalées de novembre 2014 à juin 2015, Jeanne y associe d'autres dispositifs en l'occurrence inventés par elle-même en se basant sur les manuels scolaires, la bible, ses recherches sur internet (Wikipédia revient beaucoup). Les thèmes choisis donnent à voir des éléments pour le judaïsme, le christianisme, l'islam et la laïcité. Elle les sélectionne en fonction des finalités qu'elle associe à cet enseignement.

- selon le calendrier. Par exemple : les séances sur Pessah et Pâques réalisées dans les semaines de célébration de ces fêtes. La finalité est de donner à comprendre l'organisation et l'articulation du temps profane et religieux

- selon l'actualité. Par exemple, la séance de la semaine suivant les attentats de janvier 2015, Jeanne invente un dispositif (très problématique mais dont je n'ai pas le temps de parler ici) et le complète par l'utilisation de la carte sur Muhammad. Encore faire travailler ses élèves simultanément sur les cartes musulman et israélien. La finalité est de faire acquérir à ses élèves des connaissances et des compétences pour analyser les problématiques contemporaines.
- selon les directives institutionnelles. Par exemple, le défi sur Abraham a été initié parce que la conseillère pédagogique d'arts visuels avait envoyé l'œuvre de la semaine aux écoles. Celle-ci représentait le sacrifice du fils d'Abraham. La finalité est de croiser les compétences disciplinaires de ses élèves pour qu'ils saisissent la complexité des phénomènes religieux.
- Ou encore pour prolonger, approfondir ou revenir sur des points des programmes scolaires d'histoire, d'instruction civique. Par exemple : une des cartes, choisie pour le défi Stéréotypes, portait sur le baptême républicain et permettait de mettre en évidence l'existence de symboles républicains. La finalité est ici d'inscrire cet enseignement dans les programmes scolaires qui font déjà consensus au sein de l'institution et du corps enseignant

3. Avantages et limites de cette mise en œuvre et ses causes :

a. Avantages :

- Une mise en œuvre effective de cet enseignement.
- La transversalité des connaissances et compétences mobilisées.
- Un outil qui respecte les prérequis d'une approche laïque des religions par l'apport de connaissances et qui permet au professeur de distinguer les plans du savoir et des croyances.
- L'outil apporte des connaissances de bases au professeur qui les transmet ensuite à ses élèves.
- L'outil permet le maintien d'une liberté pédagogique : le professeur Jeanne décline le jeu en fonction de ses besoins, finalités et complète son usage par l'invention de dispositifs pédagogiques complémentaires.
- Un outil ludo-éducatif qui mobilise l'intérêt des élèves et les compétences à développer.

b. Limites de la mise en œuvre et de l'outil :

- La formation existante certes mais insuffisante à la prise en main de l'outil. Donc pose la question du risque d'une utilisation de l'outil sans formation préalable.
- Des besoins programmatiques pour définir les connaissances de base. Les cartes du jeu permettent de le faire, mais un programme incontournable, un déroulé type manque ce qui permet ou provoque une liberté et des inventions pédagogiques parfois problématiques.
- Un outil qui cadre et rassure le professeur mais ne peut pas suppléer au flou institutionnel quant à cet enseignement, en termes de définitions des objectifs de cet enseignement mais aussi de contenus de connaissances et de pédagogies sur lesquelles le professeur devraient s'appuyer à la fois pour définir les compétences que cet enseignement vise à développer chez les élèves mais aussi pour que le professeur puisse respecter son devoir de neutralité. La superposition d'intentions et de finalités évoquées tout à l'heure est au moins en partie liée à ce flou.
- Le manque de connaissances du professeur Jeanne sur les faits religieux demeure problématique et le manque de formation à la mise en œuvre pédagogique de l'obligation de neutralité du professeur est notable. Je veux dire par là que, dans cette classe comme dans presque toutes les autres, j'ai pu observer que, si le professeur connaît le devoir de neutralité sur cet enseignement, il ne sait pas le mettre en œuvre.
- Quelques exemples de manquements à son devoir de neutralité.

- dans la vie scolaire : l'exemple des bonbons dont elle explique à ses élèves qui n'en veulent pas parce qu'il y a de la gélatine de porc, qu'ils n'en contiennent plus après avoir été bouillis et que l'islam doit se moderniser comme le christianisme.
- dans les contenus d'enseignement. Par exemple, par l'emploi du pronom « nous » en parlant des chrétiens. Jeanne s'inclut dans la communauté religieuse dont elle parle à ses élèves. Et elle emploie le pronom « eux » ou « vous », en parlant des musulmans ou des juifs. Autre exemple problématique, l'assignation confessionnelle et identitaire de ses élèves « Tu sais pourquoi tu es juif toi ? » ou « Comme tu es chrétienne, c'est toi qui présentera le défi sur le baptême à la classe ».

c. En conclusion :

- Des directives politiques et institutionnelles plus explicites sont nécessaires, pour favoriser l'émergence d'une culture professionnelle commune sur la mise en œuvre de ces enseignements.
- Des modifications dans les documents d'accompagnements à la prise en main du jeu sont nécessaires. Ce déroulé type et cet accompagnement sont en cours de réalisation.
- Une formation initiale obligatoire pour apporter des connaissances sur les faits religieux et pour une mise en œuvre pédagogique optimisée de l'outil et des offres de formations continues, présentant différentes ressources et outils seraient pertinentes.
- Une formation juridique sur la laïcité en général, mais aussi sur la laïcité scolaire en particulier, est nécessaire.
- Une formation à l'application pédagogique du devoir de neutralité, dans les contenus d'enseignement comme dans la vie scolaire, intégrant le rapport du professeur à la nature des savoirs impliqués par l'étude des faits religieux serait un plus.
- En somme un besoin d'accompagnement sur mesure !